

MUSÉES ROYAUX

Bruxelles, 05

1913

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRETARIAT

N°

5926/48A

OBJET

Smans
Rue Verte

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'Etat, de
qui l'objet de

ANNEXE

Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur à votre disposition, pourra être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, n° 9, contre la remise d'un récépissé accompagné de la présente.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Copie expédiée le

7-5-13

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,
Le Secrétaire,

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE BELGIQUE

Secrétariat

TÉLÉPHONE A. 9631

Bruxelles, le 24. 4 1913.

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la Commission directrice examinera volontiers en vue de son acquisition éventuelle pour les collections de L'Etat le tableau que vous signalez à son attention s'il vous convient de l'envoyer à ces fins, suivant l'usage établi, au Palais des Beaux Arts rue du Musée n°9.

Cet envoi devra, Monsieur, avoir lieu le cas échéant à vos frais risques et périls et sans qu'il puisse résulter de ce chef, pour l'administration des Musées, aucune sorte d'engagement ou de responsabilité.

Agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour Le Secrétaire

J. Demmelen

Saint-Josse. Gen. Noode 18 Avril 1912

Monsieur le Secrétaire du Musée des Beaux-Arts

Monsieur,

18 MARS 1912

Je suis en possession d'un tableau signé
Rembrandt représentant une femme en lutte

Pourrait-je vous demander si vous seriez
permis de le présenter à la Commission du Musée
pour savoir s'il est véritable et éventuellement
en connaître la valeur?

Recevez Monsieur le Secrétaire mes
Salutations empressees

J. Lemaire

avec l'envoi

Monsieur